

4. A chaque occasion, quelle était la destination de l'avion?
5. Depuis le 25 juin 1968, combien de milles le premier ministre a-t-il parcourus dans des avions du gouvernement?

(Le document est déposé.)

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE

Question n° 1411—**M. Beaudoin**:

1. Dans les cadres du programme Perspectives-Jeunesse et pour chacune des provinces, combien de projets a) ont été soumis au gouvernement, b) ont été refusés, c) ont été acceptés?

2. Combien d'étudiants de l'université de Sherbrooke ont soumis des projets et a) combien ont été acceptés, b) pour chacun des projets qui ont été acceptés (i) quel est le nom de l'étudiant qui l'a parrainé (ii) quelle est la nature du projet (iii) combien a été consenti?

3. Quels sont les noms et adresses des étudiants de la circonscription de Richmond qui ont soumis des projets et a) quels projets ont été rejetés et pour quelle raison, b) pour chacun des projets qui ont été acceptés (i) quelle en était la nature (ii) combien a été consenti?

(Le document est déposé.)

LE PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Question n° 1414—**M. Matte**:

1. Quel sera le tracé détaillé du parc national de la Mauricie?

2. L'entreprise privée sera-t-elle appelée à remplir certaines fonctions dans l'organisation de ce parc et, dans le cas de l'affirmative, de quelles fonctions s'agit-il?

3. Combien d'emplois permanents seront créés par suite de l'établissement de ce parc?

4. Comment et quand adjudgera-t-on les contrats d'aménagement?

5. A-t-on déjà entrepris certains travaux et, dans le cas de l'affirmative, lesquels?

6. D'après quels critères choisira-t-on les employés permanents et les employés temporaires?

(Le document est déposé.)

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Question n° 1443—**M. Skoberg**:

1. Combien d'étudiants seront impliqués dans le deuxième programme d'enseignement de la langue seconde du gouvernement fédéral?

2. Le Conseil canadien des ministres de l'Éducation a-t-il accepté d'appliquer le deuxième programme d'enseignement de la langue seconde?

3. Quelles institutions ou universités, s'il en est, ont accepté de participer au programme?

4. A-t-on pris des mesures en vue de renseigner les étudiants, qui ont quitté les campus universitaires, sur ce programme et de les inviter à s'y inscrire?

5. Accordera-t-on une subvention aux étudiants aux termes de ce programme et, dans l'affirmative, a) à combien se chiffrera-t-elle, b) de quelle durée sera le cours, c) les étudiants seront-ils requis de suivre le cours dans une région où le contexte culturel est différent du leur?

6. De quelle méthode se servira-t-on pour examiner et choisir les candidats qui seront acceptés?

7. Quand doit commencer le premier cours?

8. Le Secrétaire d'État a-t-il consulté les provinces à la fin du programme d'urgence l'été dernier afin de déterminer si le programme devait se continuer cette année et, dans l'affirmative, quelle a été la réponse?

9. Le ministre a-t-il subi des objections quelconques de la part des ministres de l'Éducation et, dans l'affirmative, a) desquels s'agit-il et b) quel a été leur raisonnement?

10. Les programmes de jeunesse annoncés le 22 avril 1971 par le ministre sont-ils tous bien établis et fonctionnent-ils tel que projetés?

11. Le ministre songe-t-il à la création d'un bureau de l'éducation au sein de son ministère afin de coordonner les

programmes de jeunesse directement impliqués avec les universités, les étudiants et les groupes connexes?

12. Le gouvernement a-t-il, sans consulter les provinces, participé à un programme d'allocation de bourses en collaboration directe avec les universités, par exemple, lorsqu'il s'agit d'un programme d'enseignement de la langue seconde?

(Le document est déposé.)

LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS À LA RECHERCHE

Question n° 1512—**M. Robinson**:

Le gouvernement fédéral étudiera-t-il s'il est opportun de modifier le Programme de subventions à la recherche pour que les petites industries puissent entreprendre des recherches dans des domaines particuliers?

(Le document est déposé.)

LE RECOUVREMENT DES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS

Question n° 1566—**M. Forrestall**:

1. Le gouvernement a-t-il pour politique de recourir à des agences privées pour recouvrer les prêts aux étudiants qui n'ont pas été remboursés?

2. A-t-on utilisé les services de ces agences à d'autres fins gouvernementales et, dans l'affirmative, quelles sont-elles?

3. Quelles agences ont été utilisées depuis le 1^{er} janvier 1970 et à quel prix?

4. Quel montant d'argent ces agences ont-elles pu recouvrer pour le gouvernement depuis le 1^{er} janvier 1970?

5. Combien de personnes ont fait l'objet d'un recouvrement depuis le 1^{er} janvier 1970?

6. Le gouvernement donne-t-il des directives à ces sociétés pour faire en sorte que celles-ci ne harcèlent ni n'intimident les personnes auxquelles elles ont affaire?

(Le document est déposé.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement accepte les avis de motion n° 3 et 7, sous réserve des restrictions habituelles concernant les documents confidentiels et de l'autorisation des organismes gouvernementaux en cause.

[Français]

M. l'Orateur: Sous réserve des conditions posées par l'honorable secrétaire parlementaire, plaît-il à la Chambre que les avis de motions n° 3 et 7 soient réputés adoptés?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

LE RAPPORT STANBURY-FIELDS

Motion n° 3—**M. Howard** (Skeena):

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport *Stanbury-Fields*.

(La motion est adoptée.)

LE RAPPORT RELATIF AUX LOIS SUR LA PÊCHE ET LA CHASSE ET AUX INDIENS

Motion n° 7—**M. Howard** (Skeena):

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport présenté par le comité interministériel dont la création a été annoncée le 29 mars 1965 et portant sur les lois relatives à la pêche et à la chasse en ce qui concerne les Indiens du Canada.

(La motion est adoptée.)